

Conditions Générales d'Utilisation

Cadre conventionnel et réglementaire régissant l'accès aux services numériques de l'ANRDI.

 [Télécharger les CGU au format PDF officiel](#)

TITRE I : OBJET du site et CADRE CONTRACTUEL

Article 1 : Objet des Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après 'CGU') ont pour objet de définir le cadre légal, les modalités et les conditions dans lesquelles l'ANRDI met à la disposition des internautes son site internet, ses services applicatifs et ses fonctionnalités associées.

Article 2 : Acceptation obligatoire, opposabilité et force exécutoire

L'accès ou l'utilisation du site, sous quelque modalité que ce soit, implique l'acceptation pleine, entière, sans réserve ni restriction, des présentes CGU par l'utilisateur. Elles constituent un contrat synallagmatique à force exécutoire entre l'ANRDI et l'utilisateur.

Article 3 : Capacité juridique des parties contractantes

L'utilisateur déclare être majeur et posséder la pleine capacité juridique requise par la loi pour s'engager au titre des présentes CGU. L'utilisation du site par un mineur de moins de 15 ans reste subordonnée à l'autorisation expresse de ses représentants légaux.

Article 4 : Évolution, modifications unilatérales et opposabilité

L'ANRDI se réserve le droit de modifier unilatéralement, à tout moment et sans préavis, les termes des présentes CGU afin de les adapter aux évolutions techniques du code source ou aux révisions législatives. La version applicable est celle disponible en ligne au moment de la connexion.

Article 5 : Indépendance et divisibilité des clauses

Si l'une quelconque des clauses des CGU était déclarée nulle, inapplicable ou invalide par une décision de justice définitive, cette nullité n'affecterait en rien la validité, la portée et la force exécutoire des autres articles qui demeureraient pleinement applicables.

Article 6 : Non-renonciation implicite aux droits

Le fait pour l'ANRDI de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une des clauses ou d'un manquement de l'utilisateur aux CGU ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à s'en prévaloir ou à exercer ses droits ultérieurement.

TITRE II : ACCÈS AUX SERVICES ET DISPONIBILITÉ TECHNIQUE

Article 7 : Modalités d'accès général aux infrastructures

L'accès au contenu informationnel public du site est libre, gratuit et ouvert à tout internaute disposant d'une connexion Internet stable. Tous les coûts afférents aux équipements matériels, logiciels ou abonnements réseau demeurent à la charge exclusive de l'utilisateur.

Article 8 : Garantie de continuité de service et SLA

L'ANRDI s'efforce de maintenir le site accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Toutefois, l'association n'est tenue qu'à une obligation de moyens concernant la disponibilité technique, la continuité des flux applicatifs et les vitesses d'affichage.

Article 9 : Interruptions programmées pour maintenance technique

L'ANRDI se réserve le droit de suspendre, d'interrompre ou de limiter l'accès à tout ou partie du site pour effectuer des opérations de maintenance corrective, des mises à jour applicatives, des déploiements de serveurs ou des sauvegardes d'urgence, sans droit à indemnité.

Article 10 : Cas de force majeure et défaillances de réseau

La responsabilité de l'ANRDI ne saurait être engagée en cas d'indisponibilité du site résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, de pannes du réseau global Internet, d'attaques par déni de service (DDoS) ou de défaillances de l'hébergeur.

Article 11 : Gestion des vulnérabilités et correctifs de sécurité

L'ANRDI est libre de modifier, restructurer, ajouter ou supprimer des fonctionnalités graphiques, logiques ou applicatives à tout moment afin de colmater une faille de sécurité ou d'optimiser l'expérience utilisateur, sans préavis ni justification.

TITRE III : CONDITIONS D'INSCRIPTION ET SÉCURITÉ DES COMPTES

Article 12 : Procédure de création d'un compte utilisateur

L'accès à l'Espace Membre requiert la création préalable d'un compte individuel via un formulaire d'inscription. L'utilisateur s'engage à fournir des informations d'identité exactes, sincères, exhaustives et conformes à sa situation réelle.

Article 13 : Obligation de sincérité et usurpation d'identité

L'inscription sous une fausse identité, l'utilisation de prête-noms ou le recours à des adresses électroniques temporaires ou jetables est formellement interdit et expose l'utilisateur à la clôture immédiate de son espace et à des poursuites judiciaires.

Article 14 : Confidentialité stricte des identifiants d'accès

Les identifiants d'accès, jetons de session et mots de passe sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. L'utilisateur est seul responsable de la garde, de la non-divulgation et de l'usage fait de ses codes d'accès.

Article 15 : Notification d'accès non autorisé ou de compromission

L'utilisateur s'engage à notifier immédiatement le référent technique de l'ANRDI à l'adresse dpo@anrdi.fr s'il constate ou soupçonne une faille de sécurité, une fuite de mot de passe ou une utilisation non autorisée de son compte.

Article 16 : Modalités d'utilisation du protocole Google Connect

Lorsque l'utilisateur recourt au module de connexion Google Connect, il accepte le partage de ses données d'authentification technique de base entre Google et l'ANRDI. Il demeure soumis aux règles de sécurité édictées par le fournisseur d'identité tiers.

Article 17 : Procédure de résiliation et clôture volontaire du compte

Tout utilisateur inscrit peut demander la clôture définitive de son espace personnel à tout moment, sans motif, en envoyant sa demande par écrit au service technique. La désactivation et la purge des données associées s'exécutent sous un délai maximal de 30 jours.

TITRE IV : OBLIGATIONS ET COMPORTEMENT DE L'UTILISATEUR

Article 18 : Obligation générale de respect des lois

L'utilisateur s'engage à utiliser le site, les formulaires de dépôt et l'espace membre en conformité absolue avec les lois nationales, européennes et internationales en vigueur, ainsi qu'avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Article 19 : Interdiction d'usage commercial ou publicitaire des services

L'utilisation du site, des annuaires, des espaces collaboratifs ou des formulaires de contact à des fins de prospection publicitaire, de détournement d'audience, de démarchage commercial ou d'envoi de messages de masse non sollicités (SPAM) est strictement prohibée.

Article 20 : Prohibitions relatives au contenu illicite ou injurieux

Il est interdit de transmettre, téléverser ou diffuser via les formulaires du site des contenus, messages ou fichiers à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, raciste, xénophobe, révisionniste, incitant à la haine ou faisant l'apologie de crimes.

Article 21 : Interdiction d'ingénierie inverse et d'attaques logiques

L'utilisateur s'interdit d'introduire des virus, chevaux de Troie, vers ou tout autre code malveillant, d'effectuer de l'ingénierie inverse sur les scripts PHP/JS du site, de saturer les serveurs (DDoS) ou d'accéder sans droit aux bases de données.

Article 22 : Prohibition du moissonnage automatisé de données (Scraping)

L'utilisation de robots d'indexation, d'aspirateurs de sites, de scripts de 'scraping' ou de moissonnage automatisé pour extraire des contenus, des textes, des images ou des adresses emails depuis la plateforme de l'ANRDI est formellement interdite.

Article 23 : Responsabilité de l'utilisateur quant aux fichiers téléversés

L'utilisateur assume l'entière responsabilité des fichiers (CV, lettres de motivation, justificatifs) qu'il transmet au site. Il garantit que ces fichiers sont exempts de virus, lisibles, conformes à la réalité et libres de droits de propriété intellectuelle tiers.

TITRE V : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS RÉSERVÉS

Article 24 : Propriété exclusive de la structure globale du site

La structure générale du site, l'arborescence, les feuilles de style CSS, le code source applicatif (PHP, SQL, Javascript), ainsi que la charte graphique globale sont la propriété exclusive et inaliénable de l'association ANRDI.

Article 25 : Protection des marques, logotypes et enseignes

Le nom Association Nationale de Régulation des Domaines et de l'Internet, ses variantes, acronymes, logos officiels, blasons et représentations graphiques associés sont des marques protégées. Toute reproduction, imitation ou utilisation non autorisée constitue un acte de contrefaçon.

Article 26 : Droits d'auteur sur les contenus textuels et visuels

L'intégralité des contenus rédactionnels, éditoriaux, articles, guides, photographies, infographies, vidéos et fichiers audio publiés sur le site est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle relatives au droit d'auteur.

Article 27 : Octroi d'une licence d'utilisation personnelle et restreinte

L'ANRDI concède à l'utilisateur une licence d'utilisation du site non exclusive, révocable, gratuite et personnelle. Cette licence se limite à la consultation et à l'usage des formulaires à l'exclusion de tout droit de reproduction ou de diffusion commerciale.

Article 28 : Interdiction absolue de contrefaçon et sanctions

Toute reproduction, représentation, modification, traduction, extraction ou exploitation totale ou partielle du site ou de ses éléments, sans accord écrit préalable de l'ANRDI, est constitutive de contrefaçon (articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

Article 29 : Protection des bases de données de l'association

L'ANRDI est productrice et propriétaire des bases de données composant son site. Toute extraction substantielle de ces bases est formellement interdite en vertu des articles L.341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TITRE VI : LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DE L'ÉDITEUR

Article 30 : Exclusion de responsabilité quant à l'exactitude éditoriale

Les informations techniques, juridiques ou associatives diffusées sur le site sont fournies à titre indicatif et général. Malgré un contrôle rigoureux, l'ANRDI ne saurait garantir l'exactitude absolue, l'exhaustivité ou l'actualité immédiate des données publiées.

Article 31 : Exclusion de responsabilité quant à l'usage des contenus

L'utilisateur est seul maître de l'interprétation et de l'usage qu'il fait des informations trouvées sur le site. L'ANRDI décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects découlant de décisions prises sur la foi de ces contenus.

Article 32 : Exclusion de responsabilité quant aux dommages matériels

L'ANRDI ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés au matériel de l'utilisateur (ordinateur, smartphone, réseau) lors de l'accès au site, notamment en cas de bug technique, d'incompatibilité logicielle ou d'infection par virus.

Article 33 : Limitation de responsabilité sur les espaces d'expression

Pour les services permettant l'expression des utilisateurs (commentaires, profils), l'ANRDI agit en qualité d'hébergeur au sens de l'article 6-I-2 de la LCEN. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de non-retrait d'un contenu manifestement illicite signalé.

Article 34 : Exclusion de responsabilité pour perte de données

L'ANRDI met en œuvre des sauvegardes régulières mais ne saurait garantir l'absence totale de perte de données stockées dans l'Espace Membre. Il incombe à l'utilisateur d'effectuer des copies de sauvegarde de ses propres documents ou messages.

Article 35 : Limitation de responsabilité financière de l'association

Si la responsabilité de l'ANRDI devait être judiciairement retenue au titre de l'exécution des présentes CGU, le montant total des indemnités mises à sa charge ne pourra excéder, tous préjudices confondus, la somme forfaitaire maximale de cent (100) euros.

TITRE VII : LIENS HYPERTEXTES ET PLATEFORMES TIERCES

Article 36 : Statut et absence de contrôle des liens sortants

Le site internet de l'ANRDI contient des liens hypertextes orientant vers des sites internet édités par des tiers. L'ANRDI n'exerçant aucun contrôle permanent sur ces plateformes extérieures, elle décline toute responsabilité quant à leurs contenus, politiques de confidentialité ou pratiques.

Article 37 : Règles applicables à la création de liens entrants

L'établissement d'un lien hypertexte pointant vers le site de l'ANRDI est autorisé à des fins d'information, sous réserve que le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre de navigation et ne porte pas atteinte à l'honneur, à la réputation ou aux intérêts de l'association.

Article 38 : Prohibition de la technique d'intégration par iframe (Framing)

Toute intégration de tout ou partie des pages du site de l'ANRDI au sein d'un site tiers par le biais de balises iframe, de techniques de 'framing' ou d'inclusion dynamique transparente est strictement interdite sans un accord écrit préalable.

Article 39 : Droit de retrait discrétionnaire des autorisations de liens

L'ANRDI se réserve le droit d'interdire ou d'exiger le retrait immédiat, sans délai et sans justification, de tout lien hypertexte pointant vers son site internet si elle estime que le site émetteur ne respecte pas les lois ou nuit à son image institutionnelle.

TITRE VIII : MODALITÉS DE SANCTION ET RÉSILIATION DU CONTRAT

Article 40 : Droit de suspension conservatoire de l'accès aux services

En cas de violation caractérisée des CGU, de suspicion de fraude informatique ou de comportement illicite d'un utilisateur, l'ANRDI est en droit de suspendre l'accès à son compte membre de manière conservatoire, unilatérale et immédiate.

Article 41 : Procédure de résiliation pour faute et suppression de compte

Si le manquement aux CGU n'est pas corrigé par l'utilisateur dans un délai de sept (7) jours après l'envoi d'une mise en demeure par email, l'ANRDI procédera à la résiliation de plein droit du contrat et à la suppression définitive de son compte.

Article 42 : Refus d'inscription et bannissement permanent

L'ANRDI se réserve la faculté de rejeter toute nouvelle demande d'inscription ou d'adhésion émanant d'une personne physique ayant fait l'objet d'un bannissement ou d'une résiliation pour faute au titre des présentes conditions.

Article 43 : Conservation des données de preuve après résiliation

En cas de clôture d'un compte pour infraction aux CGU, les données techniques d'identification et logs de l'utilisateur défaillant seront conservés dans un

environnement d'archivage sécurisé à des fins de preuve pour d'éventuelles procédures judiciaires.

TITRE IX : DISPOSITIONS FINALES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Article 44 : Droit applicable et législation de référence

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, leur interprétation, leur validité, leur exécution et leurs suites sont régies de manière exclusive par le droit positif français, quel que soit le pays d'origine ou de connexion de l'utilisateur.

Article 45 : Langue officielle du contrat et interprétation

La langue officielle, unique et contractuelle des présentes CGU est la langue française. En cas de traduction du présent document dans une autre langue, seule la version rédigée en français fera foi entre les parties.

Article 46 : Procédure préalable de règlement amiable des litiges

Avant toute action judiciaire contentieuse, l'utilisateur et l'ANRDI s'engagent à rechercher de bonne foi une solution amiable. Toute réclamation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de l'association.

Article 47 : Attribution de compétence juridictionnelle exclusive

À défaut d'accord amiable et pour tout litige relatif à la formation, la validité, l'interprétation ou l'exécution des CGU, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du siège social de l'ANRDI.

Article 48 : Élection de domicile légal des parties

Pour l'exécution des présentes CGU et de leurs suites, l'ANRDI fait élection de domicile officiel au sein de son siège social, et l'utilisateur fait élection de domicile à l'adresse électronique renseignée lors de son inscription.

Article 49 : Tolérance et maintien des effets contractuels

Toute tolérance de l'une des parties concernant l'inexécution d'une obligation contractuelle ne peut valoir renonciation pour l'avenir. Les clauses des CGU continuent de produire leurs pleins effets tant que le contrat n'est pas officiellement résilié.

Article 50 : Entrée en vigueur officielle et validité

Les présentes conditions générales d'utilisation entrent en vigueur à la date de leur publication en ligne et demeurent valides et obligatoires pour toute la durée d'existence de la plateforme numérique de l'ANRDI.

Notification de validation contractuelle

Date de révision des présentes conditions : **03/06/2026**.

Ces Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent de plein droit dès la connexion de l'utilisateur à l'infrastructure. Tout manquement ou contournement des protections logiques énumérées ci-dessus donnera lieu à l'interruption immédiate des accès et au transfert du dossier aux instances judiciaires compétentes.